

DEC201372INEE

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Arnaud Lami aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7268 intitulée « *Anthropologie bio-culturelle, Droit, Ethique et Santé (ADES) »*

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7268 intitulée « Anthropologie bio-culturelle, Droit, Ethique et Santé (ADES) » et nommant M. Michel Signoli directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE:

Article 1er

A compter du 1^{er} janvier 2020, M. Arnaud Lami, maître de conférence à Aix-Marseille Université, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7268, en remplacement de M. Pascal Adalian, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général Antoine Petit